

## Compte-rendu de la réunion du 19 juin sur la formation professionnelle des collaborateurs

Chers adhérents, chers collègues,

Comme vous le savez, le pôle Formation professionnelle tenait hier sa première réunion. Nous souhaitons donc vous informer sur les actions réalisées jusqu'à ce jour :

- Le questionnaire sur la formation professionnelle a été complété par 46 personnes, ce qui constitue un niveau de retour satisfaisant. Il est apparu que la première préoccupation des répondants était d'obtenir une validation des acquis de l'expérience professionnelle (vous trouverez plus de précisions sur ces résultats dans le document ci-joint). Vous avez également été nombreux à nous faire des suggestions sur le format des formations et sur les actions à mener, nous vous en remercions.
- Le 12 juin, nous avons rencontré monsieur Bobtcheff, le chef de division du service de la Gestion financière parlementaire. Monsieur Bobtcheff s'est montré très attentif à nos demandes et désireux de collaborer avec nous. Nous l'avons plus particulièrement interrogé sur :
  - l'instauration d'un calendrier des formations proposées aux collaborateurs, afin de nous assurer une plus grande visibilité en la matière. Il s'est engagé à ce que ce calendrier soit mis en place au plus tard au 1<sup>er</sup> semestre 2014, et d'ici là à nous informer plus en amont sur les formations qui nous sont proposées, afin que nous puissions vous transmettre ces informations ;
  - à notre demande, il a demandé au directeur du pôle Territoires et petites entreprises d'Opcalia de préparer un bilan des actions de formation et de validation des acquis de l'expérience professionnelle réalisées par Opcalia en 2012. Ce bilan nous sera ensuite communiqué ;
  - les informations fournies par l'Assemblée sur nos droits à la formation et les modalités d'accès à la formation étant peu précises, il a accepté de collaborer avec nous à la création de fiches détaillées sur le sujet. Nous lui avons également demandé de travailler avec nous à une meilleure information des députés en matière

de formation : il s'est engagé à trouver avec nous la meilleure façon de procéder en la matière ;

- il s'est montré ouvert à la possibilité que l'Assemblée nationale signe des conventions avec d'autres universités que Paris 1, afin de développer l'offre de formations à Paris et en circonscription ;

- n'étant en poste que depuis trois mois, il n'a pu répondre à plusieurs de nos questions (sur les financements, les formations proposées, ou les passerelles notamment) et il reviendra vers nous lorsqu'il sera en mesure d'y répondre.

Par ailleurs, nous tenons à vous rappeler la tenue d'une réunion d'information sur la formation professionnelle organisée par le Service de la gestion financière et sociale de l'Assemblée nationale à l'attention des collaborateurs parlementaires le **mercredi 26 juin prochain de 10h30 à 12h30 (salon Mars III)**.

Cette réunion sera animée par les représentants de l'organisme paritaire collecteur agréé Opcalia, organisme qui est chargé depuis 2011 de collecter la taxe au titre de la formation professionnelle versée pour les compte des députés employeurs par l'Assemblée nationale.

Comme vous le voyez, le pôle monte peu à peu en puissance. Si certains d'entre vous souhaitent nous rejoindre pour nous aider à faire bouger les choses, n'hésitez-pas à nous contacter.

#### **L'équipe du CCAP**

Contact : les Responsables du Pôle Formation professionnelle : Marion Vernhes & Alexis Girszonas